

Enseigner en EREA

EREA La Moraine - Crotenay.

L'enseignant enseigne à des élèves de 12 à 20 ans relevant du second degré, qui connaissent des difficultés scolaires importantes et persistantes qui peuvent être accompagnées de difficultés sociales.

L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'établissement.

Conditions préalables à la candidature :

- Etre titulaire du CAPPEI, ou à défaut, être inscrit dans la formation CAPPEI.

Missions :

L'enseignant :

- met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à un public en grande difficulté scolaire ;
- participe et apporte sa contribution aux réunions de coordination – synthèse ;
- apporte un accompagnement éducatif et pédagogique dans le cadre de l'internat éducatif, en proposant aux élèves jusqu'au repas du soir et le mercredi après-midi, des apprentissages sous forme d'activités, culturelles, sportives et artistiques ;
- accompagne les apprentissages et les temps d'études ainsi que le processus d'insertion sociale et professionnelle.

Connaissances et capacités demandées :

Le candidat doit connaître le système éducatif et les principes de l'école inclusive.

Il doit :

- savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans la mise en œuvre de son enseignement ;
- savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à redonner confiance en soi et goût d'apprendre aux élèves ;
- faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité pour le bon fonctionnement de l'établissement ;
- avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.